



Domaine de la Vivarié

Chambres et Table d'hôtes sur Castres

Une promenade au coeur d'une Gentilhommière du 17ème siècle...

CONDITIONS GENERALES

Article 1 :

Le propriétaire s'engage à assurer personnellement l'accueil des Hôtes avec toutes les attentions souhaitables permettant de faciliter leur séjour et la connaissance de la région.

Article 2 : Conclusion du contrat

La réservation devient effective dès lors que le Propriétaire aura reçu du client un acompte non remboursable avec un minimum d'une nuitée par chambre.

Le paiement de cet acompte équivaut à l'acceptation des conditions générales et du règlement intérieur.

Article 3 : Règlement du solde

Le solde est à régler à l'arrivée chez le propriétaire. Le règlement peut se faire à votre convenance par chèques, espèces, carte bleue ou paypal. Les frais bancaires sont à la charge des clients. Les données bancaires de nos clients sont supprimées, une fois le règlement effectué.

Article 4 : Annulation par le client

En raison de la petite taille de notre maison d'hôtes, toute annulation nous affecte de manière significative.

- a) Dans tous les cas l'acompte reste acquis au propriétaire
- b) Si l'annulation intervient plus de 72 heures avant le début du séjour, l'acompte reste acquis au propriétaire. Dans le cas de paiement anticipé, le propriétaire s'engage à rembourser le restant du séjour.
- c) Si l'annulation intervient moins de 72 heures avant le début du séjour, l'acompte reste acquis au propriétaire. Dans le cas de paiement anticipé, l'intégralité du séjour reste acquis et dû au propriétaire.
- d) Si le client ne se manifeste pas avant 19 heures le jour prévu de début de séjour, et n'ayant pas prévenu de son retard, le propriétaire peut disposer de ses chambres d'hôtes. L'acompte reste acquis au propriétaire et la totalité du séjour est à devoir.
- e) En cas de séjour écourté par rapport à la réservation initialement prévu, le prix correspondant au coût de l'hébergement initialement prévu reste intégralement acquis au propriétaire.
- f) En cas d'une annulation après l'arrivée, le prix correspondant au coût de l'hébergement reste intégralement acquis au propriétaire.

En cas de longs séjours, nous vous recommandons de contracter une assurance annulation.

Article 5 : Annulation par le propriétaire

Lorsque, avant le début du séjour, le propriétaire annule le séjour, il doit informer le client et s'assurer que le message a bien été reçu par le client. Le client sans préjuger des recours en

réparation des dommages éventuellement subis, sera remboursé immédiatement des sommes versées.

Article 6 : Arrivée

Le client doit se présenter le jour précisé et entre 16 H et 19H. Les arrivées tardives ou au contraire précoces, par exemple, pour déposer les bagages afin de pouvoir visiter le voisinage avec un véhicule moins vulnérable, font l'objet d'une entente au préalable.

Article 7 : Départs

Le dernier jour, les départs se font au plus tard à 11h. Les hôtes ne sont pas des professionnels de l'hôtellerie, ils doivent disposer du temps nécessaire pour offrir aux personnes qui arrivent ensuite le logement le plus accueillant possible.

Article 8 : Utilisation des lieux

Le client devra respecter le caractère paisible des lieux et en faire un usage conforme à leur destination. Il s'engage à rendre les chambres en bon état. En cas de dégradations le client s'engage à rembourser les frais occasionnés. Les parents s'engagent à surveiller leurs enfants et veiller à ce que le séjour reste paisible pour tous les hôtes.

Article 9 :

Nous nous réservons le droit de modifier votre choix de chambre pour une chambre de même catégorie ou de catégorie supérieure, si nécessaire.

Article 10 : Capacité

La réservation est établie pour un nombre précis de personnes. Si le nombre de clients dépasse ce nombre, le propriétaire est en mesure de refuser les clients supplémentaires, sans pour cela annuler la réservation.

Article 11 : Animaux

Les animaux ne sont pas admis sauf ceux de petites tailles sous réserve que les maîtres s'engagent à préserver l'environnement. En cas de non respect de cette clause par le client, le propriétaire peut refuser les animaux. Ce refus ne peut être en aucun cas considéré comme une modification ou une rupture de réservation à l'initiative du propriétaire, de sorte qu'en cas de départ du client, aucun remboursement ne peut être envisagé.

Nous ne conservons pas les coordonnées des cartes bancaires des clients après que le paiement soit effectué.